

LE MOT DU PRÉSIDENT



Chers collègues,

En ce début d'année 2024, les entreprises artisanales du Cantal constatent un ralentissement de la consommation. Une période de doute s'installe pour les chefs d'entreprises cantaliens. Des simplifications administratives seraient les bienvenues dans différents secteurs.

De 2024 à 2029, l'ensemble du département du Cantal est désormais éligible au nouveau dispositif France Ruralités Revitalisation.

De nouvelles mesures sont déployées en faveur de la transmission, la création et la reprise sous forme d'allègements et de baisses de taxes fiscales (impôt sur les sociétés et impôt sur les revenus) ainsi que de charges sociales.

Ce futur zonage sera opérationnel dès le 1^{er} juillet 2024 et mettra fin aux ZRR (zones de revitalisation rurales) où tout le Cantal n'était pas éligible.

Nous devons nous approprier ce nouveau plan France Ruralités Revitalisation (FRR) qui doit bénéficier à l'attractivité du Cantal.

Je tiens à saluer le travail de nos parlementaires et des élus de la CMA qui ont toujours œuvré sur ce dossier.

Thierry PERBET
Président de la CMA Cantal

Toute l'**actualité**
de votre **CMA**





Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



**DÉCOUVREZ DANS LE CATALOGUE 2024
LES FORMATIONS LES PLUS PRISEES
PAR LES ARTISANS ET ENTREPRENEURS**

FAITES GRANDIR VOS COMPÉTENCES !

**Formez-vous avec la CMA Auvergne-Rhône-Alpes.
Nous sommes à vos côtés.**

Véritable investissement pour développer votre entreprise, la formation est la clé pour renforcer vos compétences dans tous les domaines, vous adapter à l'évolution des pratiques professionnelles et de votre environnement.

 **Contactez votre CMA la plus proche**
cma-auvergnerrhonealpes.fr

FORMATIONS « BEST OF »

- Créer et gérer facilement son **site Internet**
- **Instagram** : le réseau social de l'image
- Réussir son **lancement commercial**
- Prendre en **photo vos créations** : trucs et astuces de pro
- **TVA** : les bonnes pratiques
- Calculer ses **coûts de revient et prix de vente** pour gagner en rentabilité
- **Gérer** efficacement sa **micro-entreprise** avec cmagestionmicro.com
- Concevoir facilement des visuels avec **Canva**
- **Manager et impliquer** son équipe
- Respecter les **obligations d'hygiène et de sécurité alimentaire**